

# Conseil patrimoine bâti

## église *Notre-Dame*

du VAST



### Compte-rendu d'observation

Visite du 26 MARS 2015

Participants :

Mme GIOT-LEPOITEVIN, maire du VAST

M. PICQUENOT, premier adjoint

M. ERNAULT, architecte-conseiller au c.a.u.e. de la Manche



## DES POINTS DE VIGILANCE

par ordre d'importance

Au regard de cet état des lieux apparent, un certain nombre d'actions pourraient être, d'ores et déjà, envisagées :

✓ **Restauration de la flèche du clocher** > la restitution de la flèche fragilisée serait à envisager. Si la repose d'une nouvelle flèche est, ici, facilitée par la présence d'un espace disponible à proximité de l'église pour y stationner une grue, le démontage, en revanche, de la flèche existante pose davantage de question ; la proximité des ifs avec la tour du clocher amène à une très grande vigilance afin de préserver de la meilleure des façons ces sujets. Les ifs du Vast possèdent autant d'importance historique et patrimoniale que le clocher en tant que tel. NB : au regard des premières observations, le porte-cloches, situé dans le degré supérieur de la tour maçonnée du clocher, est à vérifier dans sa cohérence mécanique.

✓ **Vérification des organes d'étanchéité des couvertures** > il serait bénéfique pour l'édifice de réaliser un contrôle des organes d'étanchéité des couvertures (notamment au niveau du solin liaisonnant les couvertures de la nef et les maçonneries de la tour du clocher). Aussi pour l'ensemble des solins, les étanchéités réalisées au mortier de ciment pourront être dégradées pour être refaites en utilisant une chaux hydrofuge. NB : l'emploi d'un hydrofuge dans la chaux est, en général, réservé pour les parties sommitales d'ouvrages, là où, précisément, l'eau de pluie a tendance à stagner ; ce type de mise en œuvre est, en revanche, fortement déconseillé pour le traitement des parties verticales de maçonneries.

✓ **Vérification de l'étanchéité des baies** > l'étanchéité des pieds et des pourtours de baies est à vérifier et, le cas échéant, à retravailler.

✓ **Drainage des sols extérieurs** > pour l'équilibre sanitaire général de l'édifice, un drainage extérieur des sols pourrait être envisagé. Ce drainage aurait tout intérêt à être réalisé à une distance respectueuse des ouvrages de maçonneries de façon à ne pas les fragiliser en les affleurant.

✓ **Restauration de voutain** > le voutain de la dernière travée du bas-côté Sud notamment serait à restaurer. Un dépiquetage des parties altérées, notamment les enduits soufflés, serait un préalable à toutes opérations de restauration.

✓ **Restauration des intérieurs de baies** > ces travaux à envisager concernent essentiellement les éveils des deux dernières baies Sud du chevet ainsi que la petite baie de la façade Ouest donnant sur l'allée du bas côté Sud.

✓ **Surveillance à apporter sur les vitraux** > une veille serait à organiser pour l'ensemble des vitraux ainsi que la grande verrière de chevet protégée au titre des Monuments Historiques.

## L'ÉTAT DES LIEUX APPARENTS

en quelques mots ...

Dans son ensemble, l'église du Vast présente un état de conservation relativement satisfaisant. Toutefois, la flèche de son clocher est particulièrement fragilisée. Récemment, la chute de la croix témoigne de l'état de dégradation avancé des éléments de charpentage de cette flèche (la collectivité a fait mettre un périmètre de protection aux abords de la tour). Ce clocher-porche est accompagné d'un remarquable bosquet d'ifs qui fabriquent une des grandes qualités pour ce lieu.

A l'intérieur de l'édifice les pathologies observées concernent principalement quelques voutains localement dégradés et des éveils de baies parfois très altérés. La nature de ces désordres semble vraisemblablement due à des problèmes d'étanchéité ; à celle de quelques solins et arêtiers en couverture pour les voutains, et à celle des pourtours et pieds de baies pour les éveils intérieurs de certains vitraux (façade Sud).

L'église dispose d'une très belle verrière de chevet (IMH) et de plusieurs vitraux - patrimoine de la Reconstruction - signés du maître-verrier et céramiste Paul Bony.



la croix du clocher a été conservée et remise derrière la sacristie.

# Regar



En ce qui concerne les chemins de l'eau, l'édifice semble bénéficier d'un système cohérent en ce qui concerne ses égouts de toitures et ses descentes de gouttières qui sont reprises au sol en canalisation souterraine pour une grande partie. Seule l'endurance des organes d'étanchéité semble ponctuellement faire défaut (solins, noues, arêtiers, etc.).

Pour le reste, l'édifice, a priori, ne semble pas disposer de drainage périphérique.



# Action(s)

## VERS UNE RESTAURATION PÉRENNE pour ce patrimoine communal

Intervenir sur les couvertures semble, ici, un **préalable indispensable**. Pour ces opérations de simple réfection et d'entretien ordinaire, la collectivité pourra s'entourer des compétences nécessaires qu'elle trouvera auprès d'**artisans** maîtrisant **les techniques de mise en œuvre** appelées par le caractère de ce patrimoine singulier. Toutefois, compte tenu de l'envergure des travaux à envisager, les compétences d'un **architecte** ou d'un **architecte du patrimoine** demeurent conseillées. De la même façon, l'apport d'un professionnel est souvent déterminante pour toute action d'ensemble à imaginer autour de la préservation d'une église et de ses abords immédiats.

Pour l'ensemble de ces opérations, la collectivité peut être assurée de la permanence du conseil bienveillant du c.a.u.e. de la Manche.



**METTRE EN VALEUR  
L'HISTOIRE ...  
... C'EST AUSSI METTRE EN  
VALEUR LES TRÉSORS DU LIEU**

Les travaux de restauration sont l'occasion de valoriser l'histoire de la commune et de l'église, les objets d'art qu'elle abrite ainsi que les travaux de sauvegarde réalisés et leurs acteurs.

Pour le plaisir des habitants et des visiteurs, un espace de médiation dédié peut présenter des panneaux ou pupitres de présentation bien illustrés, des vitrines sécurisées pour les objets d'art. Un éclairage des tableaux et des éléments architecturaux remarquables peut compléter cette mise en valeur du patrimoine.

## POUR ALLER PLUS LOIN

l'idée de mettre en valeur

Pour des réflexions ultérieures concernant l'environnement de l'église, l'**accessibilité**, le **patrimoine arboré**, son entretien et sa préservation, la création d'un **jardin du souvenir**, ou la **mise en valeur** de l'enclos paroissial, la collectivité pourra solliciter le conseil du c.a.u.e. de la Manche dans le cadre d'une réflexion préalable.



**Trésors du  
département**

## L'IDÉE DE BIENVEILLANCE

La bienveillance qu'il convient d'apporter ordinairement au patrimoine arboré et, en l'occurrence ici aux *ifs* du *Vast*, se présente d'autant plus comme un élément déterminant de fond en ce qui concernerait la réflexion à apporter autour de restauration de la flèche du clocher. Les *ifs* témoignent autant de la richesse patrimoniale du bourg que le clocher lui-même.



D'impressionnantes charpentiers  
comme des bras ouverts ...

### AVERTISSEMENT

Cette intervention du C.A.U.E. s'inscrit dans le cadre d'une mission d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage sollicitée par la commune du VAST. En aucun cas, elle ne doit être considérée comme opérationnelle, étant une démarche de conseil et de sensibilisation. Les réflexions proposées permettront à la commune du VAST de définir des choix d'aménagement avec un objectif de qualité que pourrait développer ultérieurement un concepteur d'exercice libéral (Architecte, Architecte-Paysagiste, Urbaniste...), préalablement à toute mission de maîtrise d'œuvre.

crédits photographiques c.a.u.e. de la Manche

**c.a.u.e.**  
de la manche

**Conseil patrimoine bâti**

église Notre-Dame du VAST - mars 2015